

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Matthieu Renaud, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de Mont-Blanc pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 24 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	10
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Mont-Blanc

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC (la « Municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

PATRICE FORGET, CPA auditeur
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Mont-Tremblant, le 24 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	8 665 164	7 667 494
Compensations tenant lieu de taxes	2	91 827	78 279
Quotes-parts	3	49 409	28 627
Transferts	4	6 133 040	2 327 746
Services rendus	5	256 096	175 288
Imposition de droits	6	1 220 053	2 171 045
Amendes et pénalités	7	48 803	39 844
Revenus de placements de portefeuille	8		1 447
Autres revenus d'intérêts	9	287 453	195 005
Autres revenus	10	444 429	158 058
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	17 196 274	12 842 833
Charges			
Administration générale	14	2 183 319	1 645 441
Sécurité publique	15	1 494 398	1 515 080
Transport	16	3 482 824	3 130 135
Hygiène du milieu	17	1 992 731	1 685 368
Santé et bien-être	18	6 061	11 399
Aménagement, urbanisme et développement	19	581 802	498 976
Loisirs et culture	20	1 369 484	1 096 717
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	512 101	351 992
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	11 622 720	9 935 108
Excédent (déficit) de l'exercice	25	5 573 554	2 907 725
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	24 506 812	21 599 087
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	24 506 812	21 599 087
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	30 080 366	24 506 812

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	2 640 201	3 874 226
Débiteurs (note 5)	2	13 597 582	8 273 232
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	16 237 783	12 147 458
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	5 749 594	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 133 361	3 900 712
Revenus reportés (note 11)	12	1 742 815	1 394 759
Dette à long terme (note 12)	13	16 297 945	15 326 353
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	26 923 715	20 621 824
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(10 685 932)	(8 474 366)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	40 457 757	32 769 059
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	7 284	7 284
Stocks de fournitures	20	273 958	179 810
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	27 299	25 025
	23	40 766 298	32 981 178
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	30 080 366	24 506 812
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	30 080 366	24 506 812
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	30 080 366	24 506 812

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 573 554	2 907 725
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (9 063 046)	3 414 716)
Produit de cession	3	69 973	388 918
Amortissement	4	1 287 414	1 195 530
(Gain) perte sur cession	5	16 962	(66 279)
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(7 688 697)	(1 896 547)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(94 148)	(66 284)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(2 274)	7 825
	13	(96 422)	(58 459)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15	(1)	2
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(2 211 566)	952 721
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(8 474 366)	(9 427 087)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(8 474 366)	(9 427 087)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(10 685 932)	(8 474 366)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 573 554	2 907 725
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 287 414	1 195 530
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1	16 963	(66 280)
	4	6 877 931	4 036 975
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(5 324 350)	(2 509 343)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(767 351)	957 690
Revenus reportés	8	348 056	230 984
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(94 148)	(66 284)
Autres actifs non financiers	12	(2 274)	7 825
	13	1 037 864	2 657 847
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(9 063 046)	(3 414 716)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	69 973	388 920
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(8 993 073)	(3 025 796)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	2 215 980	4 890 227
Remboursement de la dette à long terme	25	(1 256 873)	(1 616 584)
Variation nette des emprunts temporaires	26	5 749 594	(3 000 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	12 485	(50 175)
Autres			
▪	28.1	(2)	1
	29	6 721 184	223 469
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(1 234 025)	(144 480)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	31	3 874 226	4 018 706
Solde déjà établi	32		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	33	3 874 226	4 018 706
Solde redressé	34	2 640 201	3 874 226
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)			

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 22 mars 2011.

La Régie incendie Nord-Ouest Laurentides a été constituée conformément à l'article 580 du code municipal par un décret du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui est entré en vigueur le 4 juin 2016.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, puis la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs et passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, de la « Régie intermunicipale des Trois-Lacs » et de la « Régie incendie Nord-Ouest Laurentides », partenariats auxquels elle participe. La « Régie incendie Nord-Ouest Laurentides » a été dissoute en mars 2023.

B) Comptabilité d'exercice

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et des dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective à compter de leur date de mise en service selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Travaux d'infrastructures	10, 15, 20 et 40 ans
Bâtiments	15 et 40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Machinerie et équipement	5 à 20 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 et 10 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de construction ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

Stocks

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

F) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Appariement fiscal pour revenus de transfert :
 - pour la démarcation des intérêts et du capital : dans l'exercice subséquent;
 - pour le redressement de 2013, sans financement à long terme en attendant les transferts : au fur et à mesure de la constatation du revenu de transfert.
- Financement à long terme des activités de fonctionnement
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts temporaires, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer et des avantages sociaux à payer, et la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - Instruments financiers, SP 3041 - Placements de portefeuille, SP 2601 - Conversion des devises et SP 1201 - Présentation des états financiers consolidés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	2 640 201	3 874 226
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 640 201	3 874 226
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ())
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	2 640 201	3 874 226
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	567 580	1 978 966
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	397 080	518 773
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 470 276	5 888 685
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 262 858	490 921
Organismes municipaux	13	20 854	112 130
Autres			
▪ Mutations	14.1	1 087 795	1 014 499
▪ Autres tiers	14.2	358 719	248 224
	15	13 597 582	8 273 232
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 586 908	2 079 701
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 586 908	2 079 701
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	337 884	141 262
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	6 700 629	687 731
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	3 465 923	3 573 551
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	303 724	1 627 403
	27	10 470 276	5 888 685

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 11 450 485 \$.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 1 000 000 \$ au 31 décembre 2023 et celle-ci porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, cette marge était inutilisée.

De plus, en attente de financement à long terme pour certains règlements d'emprunt, la Municipalité dispose, au 31 décembre 2023, des marges de crédits spécifiques, dont les montants autorisés totalisent 15 266 912 \$ portant intérêt à 7,20 %. Le solde de ces marges au 31 décembre 2023 est de 5 700 000 \$.

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs dispose d'une marge de crédit autorisée de 550 000 \$ au 31 décembre 2023 et celle-ci porte intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, le taux préférentiel était de 7,20 %.

10. Crédoeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs	41	1 796 195
Salaires et avantages sociaux	42	367 622
Dépôts et retenues de garantie	43	786 690
Provision pour contestations d'évaluation	44	2 013 532
Autres		
▪ TPS	45.1	3 548
▪ TVQ	45.2	7 079
▪ Intérêts courus	45.3	137 707
▪ Prime de départs élus	45.4	30 065
▪ Courus et passifs	45.5	4 455
	46	3 133 361
		3 900 712

Note

La valeur comptable des crédoeurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer et les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 2 755 112 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres	52.1	24 247	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	634 756	473 511
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	1 074 537	911 973
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Autres	60.1	9 275	9 275
	61	1 742 815	1 394 759

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,70	5,50	2024	2028	62	16 171 298	15 165 341
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	4,35	4,35	2024	2024	68	215 165	262 015
Autres					69		
					70	16 386 463	15 427 356
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(88 518)	(101 003)
					72	16 297 945	15 326 353

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	1 484 229	215 946		1 700 175
2025	74	3 697 455			3 697 455
2026	75	3 990 911			3 990 911
2027	76	4 654 505			4 654 505
2028	77	2 344 198			2 344 198
2029 et plus	78				
	79	16 171 298	215 946		16 387 244
Intérêts et frais accessoires	80		781		781
	81	16 171 298	215 165		16 386 463

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	150 762
Régimes de retraite des élus municipaux	89	12 491
	90	163 253
		122 774
		10 295
		133 069

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

La direction n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	5 913 705	481 382	(501 676)	6 896 763
Eaux usées	103	4 374 204	733 348	(31 674)	5 139 226
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	20 908 353	562 106	(11 195)	21 481 654
Autres					
▪ Autres	105.1	910 708	200 172		1 110 880
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	3 473 300	36		3 473 336
Améliorations locatives	108	5 161	1 711		6 872
Véhicules	109	2 515 469	139 824	135 039	2 520 254
Ameublement et équipement de bureau	110	263 377	22 645		286 022
Machinerie, outillage et équipement divers	111	1 947 024	283 073	134 416	2 095 681
Terrains	112	4 883 844	21 339		4 905 183
Autres	113	21 575			21 575
	114	45 216 720	2 445 636	(275 090)	47 937 446
Immobilisations en cours	115	1 048 996	6 617 410	561 575	7 104 831
	116	46 265 716	9 063 046	286 485	55 042 277
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	2 006 007	159 775	16 568	2 149 214
Eaux usées	118	2 226 101	123 612		2 349 713
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 356 014	531 111		4 887 125
Autres					
▪ Autres	120.1	413 888	40 651		454 539
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	2 261 224	102 817		2 364 041
Améliorations locatives	123	381	1 591		1 972
Véhicules	124	702 002	201 492	90 501	812 993
Ameublement et équipement de bureau	125	222 346	14 341		236 687
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 287 119	112 024	92 482	1 306 661
Autres	127	21 575			21 575
	128	13 496 657	1 287 414	199 551	14 584 520
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	32 769 059			40 457 757
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	265 827			265 827
Amortissement cumulé	131	(2 461)	(29 536)		(31 997)
Valeur comptable nette	132	263 366			233 830

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	7 284	7 284
	136	7 284	7 284
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	7 284	7 284

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Autres	144.1	27 299	25 025
Autres			
▪	145.1		
	146	27 299	25 025

Note**19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par baux et par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 819 283 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	-	797 709 \$
2025	-	16 348 \$
2026	-	3 530 \$
2027	-	848 \$
2027	-	848 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie intermunicipale des Trois-Lacs s'est engagée auprès de différents fournisseurs, la quote-part revenant à la Municipalité sur le solde des engagements suivants ces contrats s'établit à 89 825 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	71 940 \$
2025 -	16 356 \$
2026 -	1 099 \$
2027 -	403 \$
2028 -	27 \$

20. Droits contractuels

La Municipalité possède des droits par contrats auprès de certains partenaires. Le solde des droits contractuels suivant ces contrats s'établit à 22 350 \$ pour 2023.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

La Municipalité fait l'objet d'une poursuite de 353 000 \$ de la part de contribuables à titre de compensation pour suspension d'un permis de construction. De l'avis de la direction, il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige. Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec a pris fait et cause dans cette affaire et aucune provision n'a été constituée dans les états financiers consolidés.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'organisme municipal et du budget adopté par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'organisme municipal est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Non en souffrance	322 034 \$	215 256 \$
En souffrance		
moins de 3 mois	- \$	- \$
de 3 à 6 mois	- \$	- \$
de 7 à 12 mois	- \$	- \$
plus de 12 mois	4 611 \$	- \$
	326 645 \$	215 256 \$
Moins la provision pour créances douteuses	- \$	- \$
	<u>326 645 \$</u>	<u>215 256 \$</u>

La Municipalité est d'avis qu'aucune provision pour créance douteuse n'est requise pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	49 594 \$	5 700 000 \$	- \$	- \$	5 749 594 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 946 393 \$	816 754 \$	- \$	- \$	2 763 147 \$
Dettes à long terme	1 699 379 \$	12 342 872 \$	2 344 197 \$	- \$	16 386 448 \$
	<u>3 695 366 \$</u>	<u>18 859 626 \$</u>	<u>2 344 197 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>24 899 189 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

31 décembre 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 444 812 \$	2 039 566 \$	- \$	- \$	3 484 378 \$
Dette à long terme	2 564 448 \$	8 527 819 \$	4 335 088 \$	- \$	15 427 355 \$
	<u>4 009 260 \$</u>	<u>10 567 385 \$</u>	<u>4 335 088 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>18 911 733 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

L'instrument financier à taux fixe est la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2023 d'un montant de 31 108 \$.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	7 667 494	8 348 056	8 665 164			8 665 164
Compensations tenant lieu de taxes	2	78 279	85 401	91 827			91 827
Quotes-parts	3					150 369	49 409
Transferts	4	476 203	571 475	578 298		6 950	585 248
Services rendus	5	245 763	238 927	277 867		3 229	256 096
Imposition de droits	6	2 011 478	678 420	1 148 360			1 148 360
Amendes et pénalités	7	39 844	41 000	48 754		49	48 803
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	194 802	151 700	287 241		212	287 453
Autres revenus	10	83 396	47 360	155 252		55 778	211 030
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	10 797 259	10 162 339	11 252 763		216 587	11 343 390
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 847 789		5 547 792			5 547 792
Imposition de droits	16	159 567		71 693			71 693
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18			233 399			233 399
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	2 007 356		5 852 884			5 852 884
	22	12 804 615	10 162 339	17 105 647		216 587	17 196 274
Charges							
Administration générale	23	1 587 378	1 658 864	2 127 280	56 039		2 183 319
Sécurité publique	24	1 580 373	1 434 246	1 104 652	78 512	999	1 494 398
Transport	25	2 472 742	2 525 115	2 773 317	709 507		3 482 824
Hygiène du milieu	26	1 446 351	1 572 155	1 509 833	304 242	614 851	1 992 731
Santé et bien-être	27	11 399	7 365	6 061			6 061
Aménagement, urbanisme et développement	28	498 232	539 202	573 594	8 208		581 802
Loisirs et culture	29	1 021 542	1 274 835	1 294 650	74 834		1 369 484
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	330 792	339 828	495 582		16 519	512 101
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 120 533		1 231 342	(1 231 342)		
	34	10 069 342	9 351 610	11 116 311		632 369	11 622 720
Excédent (déficit) de l'exercice	35	2 735 273	810 729	5 989 336		(415 782)	5 573 554

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 735 273	810 729	5 989 336	5 573 554
Moins : revenus d'investissement	2	(2 007 356)	()	(5 852 884)	(5 852 884)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	727 917	810 729	136 452	(279 330)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 120 533		1 231 342	1 287 414
Produit de cession	5	656		66 500	69 973
(Gain) perte sur cession	6	(656)		(24 103)	16 962
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 120 533		1 273 739	1 374 349
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16		76 512	100 000	100 000
Remboursement de la dette à long terme	17	(781 818)	(1 050 649)	(985 756)	(1 043 679)
	18	(781 818)	(974 137)	(885 756)	(943 679)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(12 843)	()	(57 047)	(58 428)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	154 828		528 080	838 315
Excédent de fonctionnement affecté	21	721 638	372 892	421 429	421 429
Réserves financières et fonds réservés	22	(380 540)	(167 273)	(328 683)	(328 683)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(19 269)	(42 211)	17 002	17 311
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	463 814	163 408	580 781	889 944
	26	802 529	(810 729)	968 764	1 320 614
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 530 446		1 105 216	1 041 284

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	2 007 356	5 852 884	5 852 884
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (1 696)(38 146)(38 146)
Sécurité publique	3 (593 503)())
Transport	4 (2 723 327)(7 318 000)(7 318 000)
Hygiène du milieu	5 (87 041)(1 255 437)(99 781)(
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (600)(47 488)(47 488)
Loisirs et culture	8 (23 897)(304 194)(304 194)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (3 430 064)(8 963 265)(99 781)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 ()))
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 849 157	329 000	25 052
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	12 843	57 047	1 381
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	444 170	62 500	62 500
Excédent de fonctionnement affecté	17	29 779		
Réserves financières et fonds réservés	18	402 500	48 835	48 835
	19	889 292	168 382	1 381
	20	1 308 385	(8 465 883)	(73 348)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	3 315 741	(2 612 999)	(73 348)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 609 181	2 638 801	1 400	2 640 201
Débiteurs (note 5)	2	8 139 013	13 505 811	91 771	13 597 582
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	11 748 194	16 144 612	93 171	16 237 783
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		5 700 000	49 594	5 749 594
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	3 816 438	3 024 717	108 644	3 133 361
Revenus reportés (note 11)	12	1 394 759	1 718 568	24 247	1 742 815
Dettes à long terme (note 12)	13	14 935 017	15 897 662	400 283	16 297 945
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	20 146 214	26 340 947	582 768	26 923 715
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 398 020)	(10 196 335)	(489 597)	(10 685 932)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 181 460	39 870 989	586 768	40 457 757
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	7 284	7 284		7 284
Stocks de fournitures	20	174 883	269 227	4 731	273 958
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	14 175	17 953	9 346	27 299
	23	32 377 802	40 165 453	600 845	40 766 298
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	1 779 686	1 407 996	(75 240)	1 332 756
Excédent de fonctionnement affecté	25	787 792	1 256 457		1 256 457
Réserves financières et fonds réservés	26	611 472	2 037 515	3	2 037 518
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(170 384)	(256 504)	(1 760)	(258 264)
Financement des investissements en cours	28	1 551 114	(2 211 851)		(2 211 851)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	19 420 102	27 735 505	188 245	27 923 750
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	23 979 782	29 969 118	111 248	30 080 366
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 740 068	2 713 291	2 860 007	2 558 829
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	610 657	593 614	618 528	547 835
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	3 488 907	3 709 224	3 971 411	3 689 584
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	326 138	390 659	407 178	317 019
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	10 690	72 917	72 917	9 498
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	3 000	32 006	32 006	25 475
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	1 141 775	1 242 935	1 242 935	604 464
Transferts	15				
Autres	16	15 600	13 765	13 765	10 965
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	843 046	841 677	841 677	797 003
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		1 231 342	1 287 415	1 189 364
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
Autres	21.1	171 729	274 881	274 881	185 072
	22	9 351 610	11 116 311	11 622 720	9 935 108

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 332 756	2 104 593
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 256 457	787 792
Réserves financières et fonds réservés	3	2 037 518	611 472
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (258 264)(172 072)
Financement des investissements en cours	5	(2 211 851)	1 556 973
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	27 923 750	19 618 054
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	30 080 366	24 506 812
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	1 407 996	1 779 686
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	(75 240)	324 907
	11	1 332 756	2 104 593
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Sécurité publique	12.1	342 173	92 337
▪ Aqueduc	12.2	107 329	10 587
▪ Bâtiments	12.3	27 471	55 000
▪ Égout	12.4	124 141	125 654
▪ Travaux publics	12.5	36 234	55 615
▪ Matières résiduelles	12.6	88 840	90 214
▪ Administration	12.7	334 498	199 753
▪ Promotion et développement	12.8	68 096	77 134
▪ Autres	12.9	127 675	81 498
	13	1 256 457	787 792
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 256 457	787 792

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve aqueduc	17.1 163 963	146 776
▪ Réserve égout	17.2 112 679	126 385
▪ Réserve Lac Colibri	17.3 14 174	11 138
▪ Réserve voirie	17.4 377 463	123 158
	18 668 279	407 457
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 42 371	21 352
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 1 286 865	152 663
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25 3	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 40 000	30 000
Autres		
▪	30.1	
	31 1 369 239	204 015
	32 2 037 518	611 472

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(17 003)
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(17 003)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (1 760)(1 978)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (256 504)(187 387)
▪	57 (258 264)(189 365)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	290
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	290
	64 (258 264)(172 072)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	1 556 973
Investissements à financer	66 (2 211 851)()	()
	67 (2 211 851)	1 556 973
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 40 457 757	32 769 059
Propriétés destinées à la revente	69 7 284	7 284
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 40 465 041	32 776 343
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 40 465 041	32 776 343
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (16 297 945)()	15 326 353
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (88 518)()	101 003
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 3 586 908	2 079 701
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	1 978
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 258 264	187 387
	81 (12 541 291)()	13 158 290
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 () ()	(1)
	83 (12 541 291)()	13 158 289
	84 27 923 750	19 618 054

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
Employés syndiqués : L'employeur cotise un maximum de 6% du salaire brut dans un REER collectif si l'employé contribue dans la même proportion.			
Employés cadres et directeur général : L'employeur cotise 8% du salaire brut des cadres et directeur général dans un REER individuel, aucune obligation des cadres à cotiser.			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	150 762	122 774
Autres régimes	115		
	116	150 762	122 774

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	4	4

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminés gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de compte distinct, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	3 707	3 055
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	12 491	10 295
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	12 491	10 295

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	5 141 580	5 368 375	5 368 375	4 707 155
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	974 403	1 001 515	1 001 515	840 525
Activités de fonctionnement	3	330 782	340 436	340 436	322 587
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	174 521	189 736	189 736	169 445
Activités de fonctionnement	8	2 304	2 394	2 394	1 052
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	6 623 590	6 902 456	6 902 456	6 040 764
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	290 567	291 118	291 118	292 882
Égout	13	94 385	93 535	93 535	93 542
Traitement des eaux usées	14	96 930	96 854	96 854	96 699
Matières résiduelles	15	547 416	560 453	560 453	476 895
Autres					
▪ Sûreté du Québec	16.1	663 754	685 191	685 191	636 454
▪ Roulotte et Lac Colibri	16.2	2 620	2 592	2 592	2 620
▪ Chemin Desjardins	16.3	4 379	4 397	4 397	3 699
Centres d'urgence 9-1-1	17	23 000	21 888	21 888	22 630
Service de la dette	18	1 415	6 680	6 680	1 309
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	1 724 466	1 762 708	1 762 708	1 626 730
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	1 724 466	1 762 708	1 762 708	1 626 730
	27	8 348 056	8 665 164	8 665 164	7 667 494

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	20 000	26 246	14 484
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	28 857	28 857	28 857
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	3 100	3 419	3 456
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	51 957	58 522	46 797
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 392	1 392	1 318
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	918	918	874
Taxes d'affaires	38			
	39	2 310	2 310	2 192
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	28 063	28 063	26 549
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	3 071	2 932	2 741
	42	31 134	30 995	29 290
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	85 401	91 827	78 279

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	119 006	119 006	40 745
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49		551	766
Sécurité civile	50			46 967
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	288 885	173 116	148 275
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	46 077	18 652	16 547
Réseau de distribution de l'eau potable	63			
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65	4 976	1 522	1 646
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	55 000	74 549	58 295
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72		2 137	2 137
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social		74		
Sécurité du revenu		75		
Autres		76		
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage		77		
Rénovation urbaine		78		
Promotion et développement économique		79		
Autres		80		
Loisirs et culture				
Activités récréatives		81		
Activités culturelles				
Bibliothèques		82		
Autres		83		
Réseau d'électricité		84		
	85	394 938	388 982	391 459
				313 241

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	4 585 283	4 585 283	1 770 480
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	491 859	491 859	38 654
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104	400 026	400 026	38 655
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	70 624	70 624	
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	5 547 792	5 547 792	1 847 789

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	117 000	129 780	129 780
Fonds de développement des territoires	130			116 961
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	59 537	59 536	59 536
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134		4 473	2 988
	135	176 537	189 316	193 789
TOTAL DES TRANSFERTS	136	571 475	6 126 090	2 327 746

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	12 237	28 924	28 924
Enlèvement de la neige	147			19 985
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	12 237	28 924	28 924
19 985				
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	25 000	25 000	
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157		3 229	2 662
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	25 000	25 000	3 229
2 662				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			
Réseau d'électricité	177			
	178	37 237	53 924	32 153
				22 647

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	6 150	18 127	11 230
	182	6 150	18 127	11 230
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186			21
	187			21
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189	38 500	40 454	38 480
Autres	190	3 000	3 839	4 071
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195			
	196	41 500	44 293	42 551
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	1 000	1 452	300
	207	1 000	1 452	300

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	65 000	56 019	56 019
	216	65 000	56 019	56 019
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	86 840	103 339	103 339
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	1 200	713	713
Autres	219			
	220	88 040	104 052	104 052
Réseau d'électricité	221			
	222	201 690	223 943	223 943
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	238 927	277 867	256 096
				175 288

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	93 420	120 002	89 025
Droits de mutation immobilière	225	505 000	927 937	1 765 314
Droits sur les carrières et sablières	226	80 000	172 114	316 706
Autres	227			
	228	678 420	1 220 053	2 171 045
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	41 000	48 754	39 844
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			1 447
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	151 700	287 241	195 005
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		24 103	(16 962)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238	19 000	27 101	27 101
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240	25 500	33 542	33 542
Autres	241	2 860	303 905	400 748
	242	47 360	388 651	444 429
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	210 043	219 652		219 652	219 652	194 996
Greffe et application de la loi	2	263 511	221 680		221 680	221 680	203 339
Gestion financière et administrative	3	1 027 521	1 312 707	56 039	1 368 746	1 368 746	1 059 938
Évaluation	4	98 700	101 525		101 525	101 525	92 972
Gestion du personnel	5	38 089	57 851		57 851	57 851	46 812
Autres							
▪ Autres	6.1	21 000	213 865		213 865	213 865	47 384
	7	1 658 864	2 127 280	56 039	2 183 319	2 183 319	1 645 441
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	782 891	781 779		781 779	781 779	740 796
Sécurité incendie	9	623 208	272 495	78 512	351 007	662 241	669 303
Sécurité civile	10	3 852	25 887		25 887	25 887	84 205
Autres	11	24 295	24 491		24 491	24 491	20 776
	12	1 434 246	1 104 652	78 512	1 183 164	1 494 398	1 515 080
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	1 004 213	1 140 387	610 121	1 750 508	1 750 508	1 601 257
Enlèvement de la neige	14	1 409 509	1 495 584	99 386	1 594 970	1 594 970	1 410 206
Éclairage des rues	15	31 396	43 584		43 584	43 584	37 105
Circulation et stationnement	16	44 297	56 988		56 988	56 988	52 167
Transport collectif							
Transport en commun	17	35 700	36 774		36 774	36 774	29 400
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	2 525 115	2 773 317	709 507	3 482 824	3 482 824	3 130 135

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	143 908	86 025	22 609	108 634	108 634	123 479
Réseau de distribution de l'eau potable	23	161 587	123 605	138 512	262 117	262 117	247 502
Traitement des eaux usées	24	123 438	135 129	34 489	169 618	169 618	135 693
Réseaux d'égout	25	102 765	111 039	89 123	200 162	200 162	199 352
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	103 898	119 989	14 103	134 092	174 394	121 305
Élimination	27	287 750	291 861		291 861	291 861	268 350
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	143 393	152 779		152 779	210 944	153 827
Tri et conditionnement	29	11 150	10 922		10 922	10 922	10 283
Matières organiques							
Collecte et transport	30	195 288	203 530		203 530	283 719	162 011
Traitement	31	39 700	77 282		77 282	77 282	47 445
Matériaux secs							
Autres							
Plan de gestion	34						
Autres							
Cours d'eau	36	2 300	1 863		1 863	1 863	1 899
Protection de l'environnement	37	256 978	195 809	5 406	201 215	201 215	214 222
Autres							
	39	1 572 155	1 509 833	304 242	1 814 075	1 992 731	1 685 368
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	7 365	6 061		6 061	6 061	11 399
Sécurité du revenu	41						
Autres							
	43	7 365	6 061		6 061	6 061	11 399

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	427 116	459 605	7 464	467 069	467 069	416 929
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	38 375	37 967	744	38 711	38 711	31 999
Tourisme	48						
Autres	49	73 711	76 022		76 022	76 022	50 048
Autres	50						
	51	539 202	573 594	8 208	581 802	581 802	498 976
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	151 268	193 823	24 190	218 013	218 013	127 348
Patinoires intérieures et extérieures	53	53 068	49 841	7 980	57 821	57 821	52 263
Piscines, plages et ports de plaisance	54	37 808	32 908	770	33 678	33 678	29 861
Parcs et terrains de jeux	55	315 152	350 258	27 753	378 011	378 011	188 612
Parcs régionaux	56	146 563	146 199		146 199	146 199	132 183
Expositions et foires	57						
Autres	58	176 870	206 780		206 780	206 780	255 973
	59	880 729	979 809	60 693	1 040 502	1 040 502	786 240
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	184 817	175 875	12 060	187 935	187 935	185 310
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	87 773	55 718	2 081	57 799	57 799	49 017
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	121 516	83 248		83 248	83 248	76 150
	65	394 106	314 841	14 141	328 982	328 982	310 477
	66	1 274 835	1 294 650	74 834	1 369 484	1 369 484	1 096 717

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	309 589	432 578		432 578	449 097	305 923
Autres frais	69	27 239	30 998		30 998	30 998	20 594
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	3 000	32 006		32 006	32 006	25 475
	72	339 828	495 582		495 582	512 101	351 992
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74		1 231 342 (1 231 342)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	540 181	540 181	87 060
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	376 453	376 453	
Conduites d'égout	4	356 894	356 894	
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	574 767	574 767	2 581 626
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	304 196	304 196	
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	6 441 923	6 441 960	
Édifices communautaires et récréatifs	14			16 028
Améliorations locatives	15		1 710	4 208
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	42 109	92 064	532 771
Ameublement et équipement de bureau	18	22 510	70 407	1 695
Machinerie, outillage et équipement divers	19	282 893	283 074	143 308
Terrains	20	21 339	21 340	600
Autres	21			47 420
	22	8 963 265	9 063 046	3 414 716

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	540 181	540 181	87 060
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3	376 453	376 453	
Conduites d'égout	4	356 894	356 894	
Autres infrastructures	5	878 963	878 963	2 581 626
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	6 810 774	6 910 555	746 030
	12	8 963 265	9 063 046	3 414 716

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 345 857		148 930	1 196 927
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	12 001 798	495 580	894 750	11 602 628
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 347 655	495 580	1 043 680	12 799 555
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 079 701	1 720 400	213 193	3 586 908
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 079 701	1 720 400	213 193	3 586 908
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 079 701	1 720 400	213 193	3 586 908
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 079 701	1 720 400	213 193	3 586 908
	19	15 427 356	2 215 980	1 256 873	16 386 463
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	15 427 356	2 215 980	1 256 873	16 386 463

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	15 986 180
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 211 851
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 286 865
Débiteurs	8	3 586 907
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	13 324 259
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	400 284
Endettement net à long terme	14	13 724 543
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	661 192
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	14 385 735
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	14 385 735
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	98 700	101 525	92 972
Autres	3	112 100	117 174	95 044
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	5 850	6 013	5 388
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	35 700	36 616	29 400
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	744 600	791 260	259 459
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	67 500	71 289	55 176
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	34 750	35 690	28 419
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	36 100	76 722	32 327
Activités culturelles	23	6 475	6 646	6 279
Réseau d'électricité	24			
	25	1 141 775	1 242 935	604 464

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	8 963 265	3 430 064
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	8 963 265	3 430 064

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	9,80	35,00	19 068,00	*****	*****	*****
Professionnels	2	1,00	35,00	827,00	*****	*****	*****
Cols blancs	3	18,44	35,00	34 527,00	*****	*****	*****
Cols bleus	4	9,52	40,00	19 792,00	*****	*****	*****
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	38,76		74 214,00	*****	*****	*****
Élus	9	7,00			157 648	22 979	180 627
	10	45,76			*****	*****	*****

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	578 300	4 628 299	919 491		6 126 090
	7	578 300	4 628 299	919 491		6 126 090

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	76 093	112 003
	4	76 093	112 003
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	18 644	8 270
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	18 644	8 270
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	292 886	146 699
Enlèvement de la neige	11	17 034	12 908
Autres	12		403
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	309 920	160 010
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	2 266	2 051
Réseau de distribution de l'eau potable	17	78 651	38 558
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	4 032	4 022
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	1 272	699
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	86 221	45 330
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	3 866	3 667
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38	838	1 512
	39	4 704	5 179
Réseau d'électricité			
	40		
	41	495 582	330 792

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
André Brisson	1.1 Conseiller	13 731	5 062	300	
Michel Bédard	1.2 Maire suppléant	13 304	6 651	894	247
Alain Lauzon	1.3 Conseiller	11 744	5 872		
Jean-Simon Levert	1.4 Maire	35 232	17 616	6 807	3 404
Carol Oster	1.5 Conseiller	11 744	5 872		
Anne Létourneau	1.6 Conseiller	11 744	5 872		
Guy Simard	1.7 Conseiller	11 744	5 872		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 450 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 539 862 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 102 595 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 115 218 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023		
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023	43	_____ \$
10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du <i>Volet entretien du réseau local</i> (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD	44	_____ 86 404 \$
Total des frais encourus admissibles au volet ERL :		
a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)		
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	_____ 506 704 \$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été		
Systèmes de sécurité	46	43 945 \$
Chaussées pavées - entretien préventif	47	27 749 \$
Chaussées pavées - entretien palliatif	48	\$
Chaussées en gravier - entretien préventif	49	\$
Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	9 003 \$
Systèmes de drainage	51	4 353 \$
Abords de routes	52	23 536 \$
Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	_____ 108 586 \$
b) Dépenses d'investissement		
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	_____ \$
▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	_____ \$
c) Total des frais encourus admissibles	56	_____ 615 290 \$
d) Description des dépenses d'investissement		
▪ Relatives à l'entretien d'hiver :		
S.O.		
▪ Relatives à l'entretien d'été :		
S.O.		
e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :		
f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :		
Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveaux 1 et 2 :		
a) Numéro de la résolution	57	_____ 12535-04-2024
b) Date d'adoption de la résolution	58	_____ 2024-04-02

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 10384-12-2019
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-12-03
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 538
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 244
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-06-04

Nom du signataire : Matthieu Renaud

Fonction du signataire : Directeur général

Date de transmission au Ministère : 2024-06-11

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-10 13:55